



PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
DE LA COMMUNE DE JOUY LE POTIER
(A.L.S.H ENFANTS DE 3 À 11 ANS)



Vacances avril 2023:
"chasse aux oeufs de pâques "
Séjour : du 17/03 au 21/03/2023

1) Intentions éducatives :

Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances.

- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins de chaque âge.
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, favorisant un esprit créatif et curieux.
- Favoriser la découverte du milieu local environnant, de ses richesses et de ses spécificités.
- Favoriser l'apprentissage des valeurs de tolérance, de partage, de solidarité et de respect entre tous.
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique et de faire des choix.
- Sensibiliser les enfants aux arts et cultures (musique, théâtre, peinture...).

2) Lieux :

Centre de loisirs : le centre sera réparti en deux sections distinct, une pour les maternelles avec une grande salle de motricité, aménagée pour les activités. Dans la section élémentaire, se trouve, trois salles d'activités, et une salle de jeu. De plus le centre de loisirs se compose, d'un dortoir, une régie, des sanitaires filles et garçons, des sanitaires adultes et handicapés, une cantine avec cuisine de réchauffage, conservation et lavage, une infirmerie attenante au bureau de direction.

À l'extérieur, un espace vert s'étend tout autour du centre de loisirs clôturé et fermé à clé. Deux préaux, un bac à sable bâché, une mare pédagogique clôturée et une régie extérieure.

3) Public :

Accueil collectif de mineurs, les enfants sont âgés de 3 à 11 ans, l'inclusion d'enfant en situation de handicap sera possible et favorisée. Les enfants seront accueillis du 17 au 21 mars 2023.

4) Thème :

Le grand thème choisi pour cette période est **pâques** durant la semaine, les enfants se verront proposer des activités en rapport à ce thème.

5) Équipe :

Animateurs :

Ludivine cap petite enfance

Estelle cap petite enfance

Meline BAFA

Corine BAFA

Lenny BAFA

Maelle stagiaire BAFA

Ismail non diplômé

Direction:

Marina cap petite enfance + BAFD (en cours)

6) Objectif pédagogique :

Afin que les enfants ne subissent pas leur temps de loisirs, nous favoriserons le fait de les rendre acteurs et novateurs. Leur avis, leurs propositions seront notre priorité. Nous aimerions qu'ils découvrent les différentes possibilités de la culture. Pour se faire, nous avons mis en place des objectifs pédagogiques et des moyens de mise en œuvre pour concrétiser ce projet.

- familiariser les enfants à la culture, à travers des activités, manuelles, artistiques et sportives...
- développer leur créativité, et leur donner la possibilité de créer leur propre activité.
- Les sensibiliser à leur environnement, au monde qui les entoure et à l'histoire.
- Les accompagner vers plus d'autonomie.
- écouter les besoins de l'enfant, comprendre ses émotions, le laisser expérimenter et savoir de quoi il est capable.
- Améliorer leur savoir vivre, leur capacité à s'adapter et à jouer avec les autres tout en respectant les consignes.
- Laisser l'enfant vivre ses vacances à son rythme et selon ses besoins.
- aménager l'espace de façon que l'enfant puisse avoir accès librement au matériel dont il a besoin.
- mise en place de petites fiches métiers.

Évaluer les objectifs pédagogiques

- Activités manuelles, artistiques et sportives adaptées, favorisant la création et la découverte.

- respect des règles
- respect de l'autonomie
- découverte de leur environnement.
- respect de l'enfant, de son rythme et de ses besoins.

7) Les horaires et déroulement de la journée type :

7h30 – 9h : accueil et garderie. Les enfants seront en autonomie en attendant l'arrivée de tous les enfants.

9h00-9h15 : wake up (jeux, chansons en groupe).

9h20 - 11h30 : activité.

Des activités seront proposées en fonction du thème, et de l'âge de chacun. Les enfants pourront décider de choisir de faire telle ou telle activité.

11h30 – 12h00 : récréation.

Un temps de jeux extérieurs leur sera proposé pour pouvoir se défouler.

12h00-13h30 : Cantine, temps repas.

13h30 : sieste maternelle.

Les petites sections seront obligatoirement couchées, une sieste sera proposée aux moyens et grands s'ils en ressentent le besoin.

13h30- 14h00 : temps libre.

Temps libre pour les élémentaires et maternelles qui ne font pas la sieste.

14h00-15h30 : activité.

Activité proposée toujours selon le choix de l'enfant.

15h -15h30 : lever des enfants de la sieste.

15h30-16h00 : récréation.

Temps extérieur pour se défouler.

16h00-16h30 : goûter. Temps repas.

17h00-18h30 : départ et garderie. Les enfants seront en temps libre soit à l'intérieur, soit à l'extérieur selon le temps toujours sous l'œil d'un animateur. Le départ des enfants se fera par échelonnement.

8) Les moyens :

Matériel :

Mettre à la disposition des enfants, le matériel et les lieux propices à laisser parler leur créativité et à partager avec les autres.

- - Matériel (différentes armoires avec le matériel pour les activités. Ciseau, colle, peinture, pinceau etc)
- - Jeu de société, jouet d'imitation, jeu de rôle ...
- - Salle de bibliothèque. (Livre, espace de lecture ...)

Pédagogique :

- différents types d'activités proposées (grands jeux, journées manuelles, sportives, etc.)
- initiation à des techniques nouvelles, adaptées et variées à travers les différentes activités proposées et les matériels disponibles (matériel de cuisine, sportif, de bricolage...).
- Création d'objets utiles en relation avec le thème du moment, au travers les activités proposées.
- présentation, rappel des droits et les devoirs de chacun, mais aussi leurs rôles, leurs compétences.
- exposition, présentation des lieux, activités, prestataires pour un apport de connaissances en relation avec le thème et les activités proposées.
- techniques diverses de composition et de gestion des groupes (par affinité ou non, mixité ou non, ateliers ou groupe entier, consignes orales, écrites...).

9) Modalités de fonctionnement :

Un temps libre est mis en place pour que les enfants prennent du temps pour jouer seul ou en groupe, quel que soit l'âge.

Les élémentaires et maternelles partageront dorénavant les mêmes salles, le repas se fera tous ensemble. Ils seront séparés uniquement pendant les activités.

Un planning d'activités sera affiché à l'entrée du centre de loisirs et les activités seront énoncés chaque jour aux enfants. Les enfants auront le choix entre plusieurs activités, proposées tout au long de la journée.

Un temps de jeux extérieur leur sera proposé pour pouvoir se défouler.

Les accueils du matin et du soir seront effectués par l'équipe d'animation, avec une mise en place de pôle de jeu libre, dinette, coloriage, scoubidous etc...

Les animateurs tourneront sur des pauses de 40 minutes. L'organisation des pauses se fera en fonction des horaires d'arrivée. Le temps de restauration sera assuré par le personnel d'animation. Les animateurs veilleront au bon fonctionnement de celui-ci. Le repas est préparé par le cuisiner de la commune qui prépare les repas en amont. Les enfants seront autonomes sur le dressage et le débarrassage de leurs couverts, dans la limite de leurs capacités et ils seront supervisés par un animateur.

10) animateurs :

On attend des animateurs qu'ils :

- Soient attentifs au bon déroulement de ces activités (sécurité des enfants à travers le respect des règles et des consignes dans chacune des activités ainsi que pour les temps libres : exemple fermeture des portes, des grilles, vérification des toilettes...).
- Soient présents et qu'ils incitent les enfants à s'investir le plus possible dans chacune des activités ; pédagogie et diplomatie à développer.
- Soient dynamiques et novateurs dans les propositions et dans le déroulement des journées.
- Sachent Distinguer son environnement.
- Préparent avec ou sans les enfants les activités programmées.
- Intègrent les enfants dans le projet, en leur montrant, en les aidant, les guidant dans les tâches ; l'animateur devra jouer sur le rapport : modèle démonstrateur / observateur ; il accompagnera les enfants dans leurs démarches ; il sera moteur et source d'idées si les enfants n'en n'ont pas, et valorisera leur investissement.
- assurent l'encadrement (suffisant) dans toutes les activités proposées.
- écoutent et tiennent compte des demandes personnelles directement liées ou non au Centre.
- rendent compte au directeur du déroulement des activités et de toute suggestion (bonne ou mauvaise) concernant le Centre, les personnes (enfants, animateurs, intervenants extérieurs, etc.) et les activités en elles-mêmes.

- effectuent des recherches sur le thème et les activités afin de mieux organiser et mettre en place son matériel.
- Mettent à disposition tout le matériel dont ils ont besoin et les aider à le ranger.
- veillent à l'équilibre (selon chaque enfant) entre les activités manuelles, physiques et intellectuelles.
- S'adaptent au temps et à la durée des activités selon le groupe.